

## Brèves

### La FMH en Valais

La FMH s'est rendue en Valais deux fois cet automne: la traditionnelle course de bureau a conduit les collaborateurs du Secrétariat général à Mund, le village où l'on cultive le safran, au-dessus de Brigue. Même si peu de pous-  
ses étaient en fleurs, le safran s'est trouvé partout ce jour-là, dans la liqueur dont la fabrication nous a été montrée, dans le risotto, sur le pain et même au dessert.



Le Secrétariat général sur la piste du safran

Peu après, le Comité central et les cadres ont visité la même région: la séance d'octobre a eu



Comité central, cadres et accompagnants au Val d'Anniviers

lieu aux alentours de Sion. Un chaleureux accueil nous a été réservé par les autorités communales et cantonales, suivi le lendemain d'une excursion automnale alliant à la visite de la fondation Giannada à Martigny, les hauteurs du Val d'Anniviers, et les profondeurs d'une cave viticole.

### Nouvelles collaboratrices

En septembre 2006, deux nouvelles collaboratrices sont entrées en fonction au Secrétariat général de la FMH: Esther Kraft travaille depuis le 1<sup>er</sup> octobre au département DDQ et Gabrielle Heimgartner depuis le 26 octobre au secrétariat du service juridique. La FMH leur souhaite une cordiale bienvenue.

### Pause de Noël

Comme à l'accoutumée, le Secrétariat général s'accorde une brève pause de Noël: les bureaux resteront fermés du 23 décembre 2006 au 2 janvier 2007 y compris. Nous vous souhaitons de belles fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année!



## Comité central

### Départ du Comité central

Ludwig Theodor Heuss a annoncé son départ du Comité central à dater de la Chambre médicale de décembre. Il précise dans sa lettre de démission qu'une nouvelle orientation professionnelle à partir de l'année prochaine l'a conduit, après mûre réflexion, à renoncer à son mandat avant la fin de la période administrative actuelle. Ludwig Theodor Heuss appartient au Comité central de la FMH depuis plus de 12 ans. Le Bulletin des médecins suisses, de même que la Chambre médicale du mois de mai, rendront hommage à ses grands mérites.

Comme le dernier FMH-Flash l'a déjà annoncé, L. Th. Heuss devient, à partir du 1<sup>er</sup> août 2007, médecin-chef de médecine interne de l'Hôpital de Zollikerberg.

## Départements

### Services

#### Profil de valeur intrinsèque sur myFMH

Chaque membre FMH disposant de droits acquis dans son profil de valeur intrinsèque doit avoir confirmé sa formation continue au 31 décembre 2006 pour pouvoir continuer à facturer les positions correspondantes sans problème. Le code d'accès à myFMH a été envoyé en été par courrier postal. Trois choses sont à faire: 1. s'enregistrer dans myFMH (uniquement lors du premier accès), 2. mettre à jour et valider les positions de droits acquis et 3. déclarer la formation continue accomplie pour les droits acquis.

#### Assistance en cas de problèmes

Les documents d'enregistrement sont-ils introuvables? Courriel à [info-dig@fmh.ch](mailto:info-dig@fmh.ch).

L'enregistrement pose-t-il des difficultés? Ligne d'assistance téléphonique 031 359 12 59 ou courriel à [info-dig@fmh.ch](mailto:info-dig@fmh.ch).

Questions concernant les données de valeur intrinsèque? Bureau de la valeur intrinsèque, tél. 031 359 11 11.

Vous ne travaillez pas avec un ordinateur? Veuillez demander des documents papier par lettre, fax ou téléphone au Bureau de la valeur intrinsèque.

#### Attention au dernier délai

Depuis notre dernier appel dans le BMS, le nombre d'enregistrements a augmenté de façon réjouissante. Cependant, la validation des données et la confirmation de la formation continue posent encore de sérieux problèmes.

Celles et ceux qui n'auront pas terminé ce travail administratif à fin 2006 trouveront l'année prochaine leurs positions de droits acquis sous la rubrique «Positions de droits acquis parvenues à expiration au 31 décembre 2006», dans leur profil personnel et leur attestation de valeur intrinsèque.

Veillez noter que la pause de Noël observée au Secrétariat général concerne aussi la ligne d'assistance téléphonique de myFMH: du 23 décembre 2006 au 7 janvier 2007, cette ligne (031 359 12 59) et l'adresse électronique [info-dig@fmh.ch](mailto:info-dig@fmh.ch) ne seront pas desservies!

#### myFMH pour les autres membres

Les membres FMH en activité professionnelle qui ne disposent pas de droits acquis dans leur profil de valeur intrinsèque ont reçu en novembre 2006 par courrier postal les documents d'enregistrement pour myFMH. Ils peuvent ainsi consulter en tout temps leur profil de valeur intrinsèque à l'écran, l'imprimer sous forme d'attestation et vérifier si leurs diplômes sont indiqués correctement et si leurs coordonnées personnelles sont à jour.

#### La FMH à l'IFAS 2006

Plus de 15 500 personnes se sont rendues à l'IFAS (Salon spécialisé des équipements médicaux et



Arrêt bienvenu: stand de la FMH à l'IFAS

hospitaliers) qui s'est tenu du 24 au 27 octobre 2006 à Zurich. La FMH et FMH Services y furent



Formation bien fréquentée: un atelier à l'IFAS

à nouveau présentes avec leur propre stand; elles en profitèrent pour soigner les contacts

avec nos membres et répondre à leurs questions et remarques. Parmi les nombreux visiteurs se trouvaient notamment des membres de la FMH venus à l'IFAS en raison de myFMH; ils ont ainsi pu bénéficier de conseils avertis, s'enregistrer dans ce système informatique au stand de la FMH, mettre à jour et valider leur profil de valeur intrinsèque et confirmer leur formation continue. En outre, huit ateliers sur des thèmes de l'économie d'entreprise et du droit relevant du quotidien médical ont été organisés avec FMH-Services. L'encaissement, la prévoyance professionnelle et la remise de cabinet ont suscité un grand intérêt.

## Tarifs

### SwissDRG

La société anonyme SwissDRG n'a pas pu être fondée en automne 2006 comme prévu. Ce retard est imputable aux réticences de SantéSuisse, qui fait dépendre sa contribution financière d'exigences liées à la révision de la LAMal. Le but de SwissDRG SA sera d'assurer la maintenance de la structure tarifaire. Néanmoins, le projet SwissDRG a pu progresser significativement malgré ce retard. Les travaux de transferts du catalogue de codification suisse dans le catalogue allemand sont en cours. Ils constituent la base nécessaire à l'adaptation du modèle allemand G-DRG (German Diagnosis Related Groups) aux réalités suisses.

L'analyse de la saisie des données fournies en 2005 par les hôpitaux de référence a révélé que la qualité des données était bonne dans leur grande majorité. Néanmoins, les grands hôpitaux sont généralement sur-représentés et les petits hôpitaux sous-représentés dans cette saisie. Par ailleurs, la Suisse centrale, le Plateau et la Suisse orientale ne figurent pas dans la banque de données concernée.

Pour de plus amples informations: [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Nos prestations → Tarifs → SwissDRG.

### Nouvelle version (1.04) du Tarmed

Le 3 juillet 2006, Tarmed Suisse a envoyé pour approbation au Conseil fédéral la version 1.04 du Tarmed. Or, à mi-novembre 2006 la réponse du Conseil fédéral n'est pas encore connue. En conséquence et dans la mesure où le délai de mise en œuvre des modifications

prévues nécessite environ deux mois de travail informatique, la nouvelle version du Tarmed ne pourra entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007 comme initialement prévu. La date du 1<sup>er</sup> février ou éventuellement celle du 1<sup>er</sup> mars 2007 semble plus probable.

Ce retard est très regrettable car cette nouvelle version comporte une modification d'importance pour les médecins de 1<sup>er</sup> recours. Tarmed 1.04 prévoit en effet la notion d'«Indemnité forfaitaire de dérangement en cas de consultation ou visite pressante / Visite ou consultation en dehors des heures régulières de consultation» attendue de longue date et dont l'entrée en vigueur est à nouveau retardée.

Nous vous informerons, sitôt celle-ci connue, de la date d'entrée en vigueur du Tarmed 1.04.

## Données, démographie, qualité

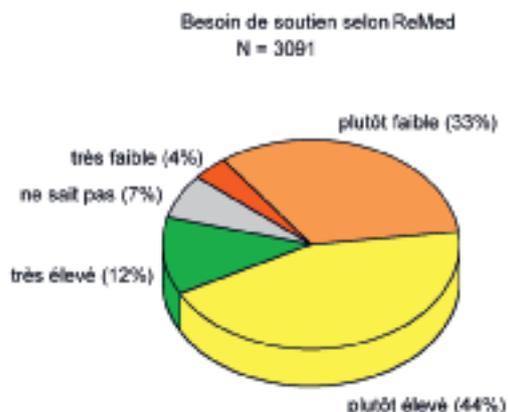
### Informations concernant ReMed

Lors d'un atelier, des représentants du corps médical ont discuté dernièrement des thèmes suivants: identification de collègues en situation professionnelle/personnelle difficile et prise de contact; offres de soutien: rôle du conseil entre confrères et des institutions ainsi que comportement à adopter avec des collègues qui n'arrivent pas à sortir de leur crise malgré le soutien offert.

Deux intervenants ont indiqué comment des enseignants, resp. des pilotes conseillaient des collègues aux prises avec des problèmes d'épuisement professionnel ou de dépendance. Le projet ReMed ne peut intégrer cette démarche qu'en partie car il doit aussi tenir compte de certaines différences de situation (p.ex. enseignants ou pilotes salariés face à des médecins en pratique privée). Les participants ont salué unanimement l'idée d'offrir un soutien et de récolter des expériences à ce sujet dans le cadre d'un projet-pilote.

Le sondage en ligne organisé cet été auprès de tous nos membres a livré de premiers résultats. La majorité des participants estime qu'un besoin existe dans ce domaine et 56% d'entre eux pensent qu'il est important à très important (voir illustration). Près de 80% admettent connaître un-e collègue s'étant déjà trouvé-e dans une situation personnelle/professionnelle difficile. Pour les participants au

sondage, une offre de soutien propre au corps médical apparaît importante. Ils souhaitent en



particulier la possibilité d'un conseil et d'un coaching sans engagement. Les résultats complets de l'étude de faisabilité seront publiés au printemps 2007.

## Communication

### La FMH dans les médias

Ces dernières semaines, la FMH a été à nouveau présente dans les médias - journaux, revues, télévision et radio - ce qui nous réjouit. Chaque jour, le département de la communication re-



Le président Jacques de Haller au téléjournal de la télévision Suisse romande

çoit plusieurs d e m a n d e s de renseignements de journalistes et veille à ce que les réponses soient fournies par des membres du CC, des spécialistes du Secrétariat général et avant tout par le président Jacques de Haller. L'année est ainsi remplie d'interviews,

d'innombrables prises de position et aussi de quelques passages à la télévision. Par exemple: en octobre, J. de Haller s'est exprimé au téléjournal romand et dans l'émission

«10 vor 10» de la télévision alémanique sur des questions de politique de la santé.

### Déjà au courant? Déjà abonné-e?

Le service de la communication établit chaque jour une revue de presse dans les domaines de la médecine et de la politique de santé. Les articles publiés dans la presse quotidienne ne sont certes pas tous à disposition sur la toile, mais nous parvenons malgré tout chaque jour à composer un aperçu représentatif. «Today's Press», tel est le nom de cette prestation de la FMH. Vous la trouvez sur la page d'accueil de notre site internet, où vous pouvez également vous abonner à la Newsletter.

## Formation prégraduée, postgraduée et continue

### La nouvelle CFPC

Dans le train de la réforme des structures de la FMH, la position et le mode de fonctionnement de la Commission pour la formation postgraduée et continue (CFPC) ont été examinés et adaptés aux exigences actuelles. Peut-on déjà dire après six mois que cette réforme a permis d'atteindre les objectifs visés?

La CFPC n'est plus un organe consultatif du Comité central mais l'organe directeur doté, au sein de la FMH, de toutes les compétences décisionnelles importantes dans le domaine de la formation postgraduée et continue. L'indépendance de la CFPC face aux autres organes de la FMH est ainsi une réalité incontestable.

Les nouvelles structures allégées et des voies décisionnelles rapides ont grandement amélioré la position et l'efficacité de la CFPC. Le plénum est maintenant composé de 54 membres ayant droit de vote au lieu de 150. L'utilité de telles voies décisionnelles se vérifie à l'exemple de la révision d'un programme de formation postgraduée qui ne doit plus être approuvé que par le comité de la CFPC. L'ancien «détour» par le Bureau, le comité, le plénum, le Comité central, la Conférence des présidents et la Chambre médicale fait désormais partie de l'histoire.

Un organe de petite dimension, composé de spécialistes, discute de façon plus ciblée et prend des décisions mieux fondées qu'une assemblée de 100 personnes ou plus. La qua-

lité et l'acceptance des décisions de la CFPC ont augmenté, même si seul un petit cercle de personnes se prononce sur les questions importantes de formation postgraduée.

Finalement, il est aussi important de savoir comment les membres de la CFPC eux-mêmes apprécient ces nouvelles compétences et structures. Nous mènerons une enquête en 2007 à cette fin et serons curieux de savoir si les impressions décrites ici seront confirmées!

## **Droit**

### **Le temps est à la formation**

Octobre et novembre représentent la saison de choix pour les congrès et cours de formation postgraduée – pour le service juridique aussi, régulièrement à l'œuvre dans ce domaine. Citons quelques exemples: au séminaire de gestion de «College M» réunissant des médecins-assistants et des chefs de clinique, nous animons traditionnellement un demi-jour d'«introduction au droit de la santé». L'aperçu que nous y donnons va des certificats d'incapacité de travail aux fondements juridiques et à la «valeur» des certificats ISO. Le reste de la session est consacré à des thèmes toujours brûlants comme la responsabilité du médecin, le devoir d'information, la loi sur l'assurance-maladie (blocage de l'accès à la pratique privée), la protection des données et les questions de droit du travail à l'hôpital. En ce qui concerne le cours pour l'attestation de formation complémentaire de médecin-conseil LAMal, nous assurons la journée «Protection des données et médecin-conseil» avec notre collègue juriste de santésuisse. Lors de leur assemblée annuelle au CHUV, les spécialistes en chirurgie maxillo-faciale ont consacré une matinée – bénéfique en tous points – à débattre de trois cas de responsabilité civile ou de complications. Participaient à la table ronde, outre des médecins, les membres du service juridique de la FMH et Me Poggia, avocat pour des associations de patients à Genève. Le 6e «Forum interdisciplinaire de réadaptation / (ré)insertion» à Sion a, quant à lui, donné lieu à un exposé juridique d'introduction à la journée «Médecins et entreprises: un dialogue complexe?».